

Le chômage des séniors¹ à Paris et dans les départements limitrophes

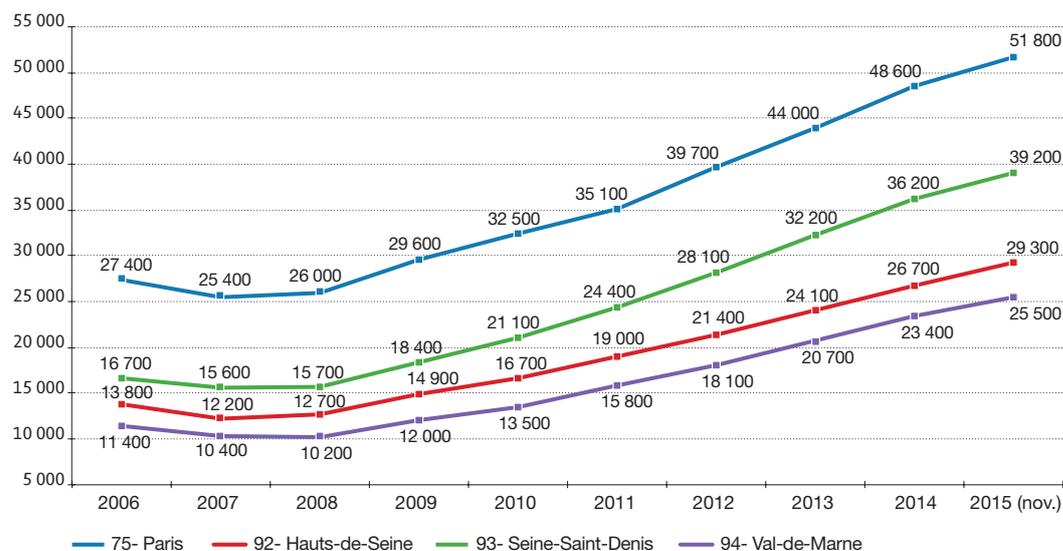
Depuis 2008, la hausse du chômage est marquée par une augmentation importante du nombre et de la part des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus. À l'échelle de Paris et des trois départements limitrophes, ils sont 146 000 en 2015 dont 52 000 à Paris; ils représentent près de 25 % des demandeurs d'emploi au lieu de 17 % à 18 % fin 2008. D'un côté l'État pousse à des départs en retraite de plus en plus tardifs, de l'autre les entreprises réduisent leurs effectifs en ciblant d'abord les séniors parce qu'ils sont les mieux rémunérés du fait de leur expérience et des dispositifs d'ancienneté. Pris dans une faille qui s'élargit, un nombre croissant de salariés de 50 ans ou plus se retrouvent sans emploi sur des périodes de plus en plus longues. C'est une population caractérisée par des qualifications très diverses et par un

haut niveau d'isolement professionnel et socio familial. Pour favoriser leur embauche et leur maintien dans l'emploi, l'État a créé différents dispositifs. Des initiatives complémentaires sont prises par les collectivités

locales. Au sein de la métropole du grand Paris, les exemples analysés à Plaine Commune, Est Ensemble, Paris et Rosny-sous-bois montrent que trois grandes familles d'actions sont mises en œuvre. Pour ces col-

lectivités, il s'agit d'animer le réseau des acteurs du territoire, de privilégier les approches individualisées telles que le parrainage ou le coaching, d'aller au-devant des entreprises et des acteurs économiques.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC² de plus 50 ans entre 2006 et 2015



Sources : Dares, Pôle emploi

Après une période stable, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans a connu une augmentation régulière de 2008 à 2015 à Paris et dans les trois départements limitrophes, rejoignant une tendance nationale. Dans cette période, leur progression a été deux fois plus rapide que celle de l'ensemble des tranches d'âge:

- +87 % à Paris au lieu de

- 38 % pour l'ensemble des tranches d'âge;
- +109 % dans l'ensemble formé par Paris et la petite couronne au lieu de +54 %;
- +131 % en France métropolitaine au lieu de +60 %.

Les populations concernées sont importantes: on compte 51 800 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus à Paris et

94 000 en petite couronne en novembre 2015.

La note analyse cette évolution, revient sur ses causes et s'intéresse à la marge d'action des collectivités locales pour freiner ou contenir la tendance. Ce travail a été réalisé en collaboration avec la Ville de Paris (Direction de l'Attractivité et de l'Emploi).

1- La notion de séniors, dans cette note, s'applique aux personnes âgées de 50 ans et plus.

2- **Catégorie A:** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi; **Catégorie B:** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois); **Catégorie C:** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Évolutions, profils et causes

Sept années d'augmentation du chômage des séniors

L'augmentation des demandeurs d'emplois de 50 ans et plus s'est amorcée en France à partir de la crise de 2008 et s'est poursuivie depuis sans interruption.

La plus forte hausse de cette catégorie de demandeurs d'emploi s'est manifestée dans le Val-de-Marne (+150 %) et en Seine-Saint-Denis (+150 %) entre 2008 et novembre 2015. Dans le Val-de-Marne le nombre des demandeurs est passé de 10 200 à 25 500 et en Seine-Saint-Denis de 15 700 à 39 200.

La hausse est un peu moins forte dans les Hauts-de-Seine (+131 %) et à Paris (+99 %). Les effectifs passant de 12 700 à 29 300 pour les Hauts-de-Seine et de 26 000 à 51 800 à Paris.

Dans ces quatre départements, les 50 ans et plus représentent désormais 23 % à 25 % des demandeurs d'emploi à novembre 2015 au lieu de 17 % à 18 % à fin 2008. La courbe du chômage des séniors est la seule à montrer une hausse ininterrompue depuis 7 ans, indépendamment de la conjoncture.

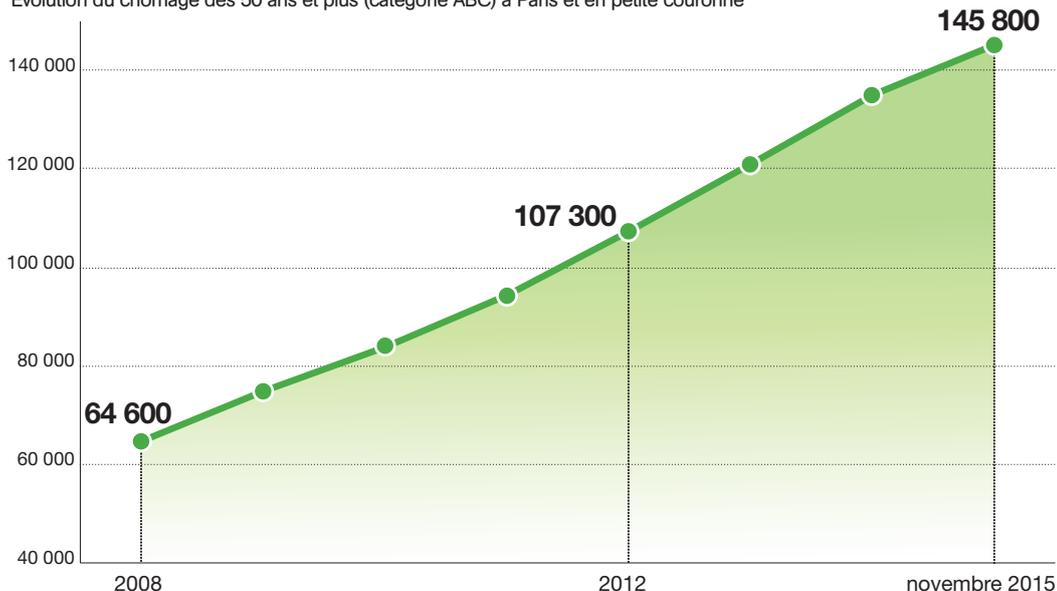
La hausse du chômage des séniors ne fait pas de différence entre hommes et femmes, affectés dans des proportions similaires. À Paris le nombre d'hommes demandeurs d'emploi de 50 ans et plus a augmenté de 70 % de 2008 à 2013 et celui des femmes de 68 %. En petite couronne le nombre d'hommes au chômage a augmenté de 100 % de 2008 à 2013 et celui des femmes de 98 %.

Leur durée d'inscription à Pôle emploi s'est allongée. À Paris, la part des séniors inscrits depuis plus d'un an est passée de 55 % en 2008 à 64 % en 2014. Dans les quatre départements la part des séniors inscrits depuis plus d'un an est passée de 51 % en 2008 à 62 % en 2014.

La géographie des chômeurs âgés a évolué dans le sens d'un clivage plus important : la hausse du chômage des séniors est en effet plus forte dans les communes et arrondissements d'habitat populaires, où il était déjà élevé.

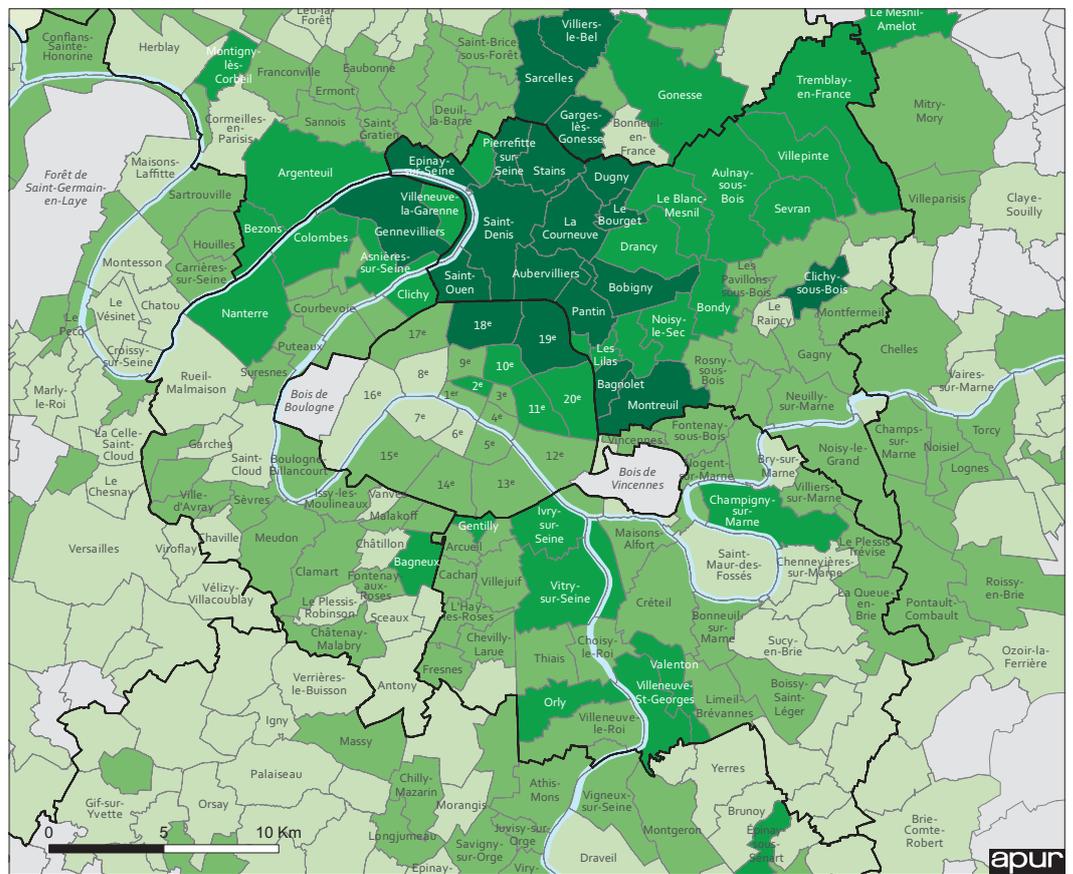
Plus de 145 000 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus

Évolution du chômage des 50 ans et plus (catégorie ABC) à Paris et en petite couronne

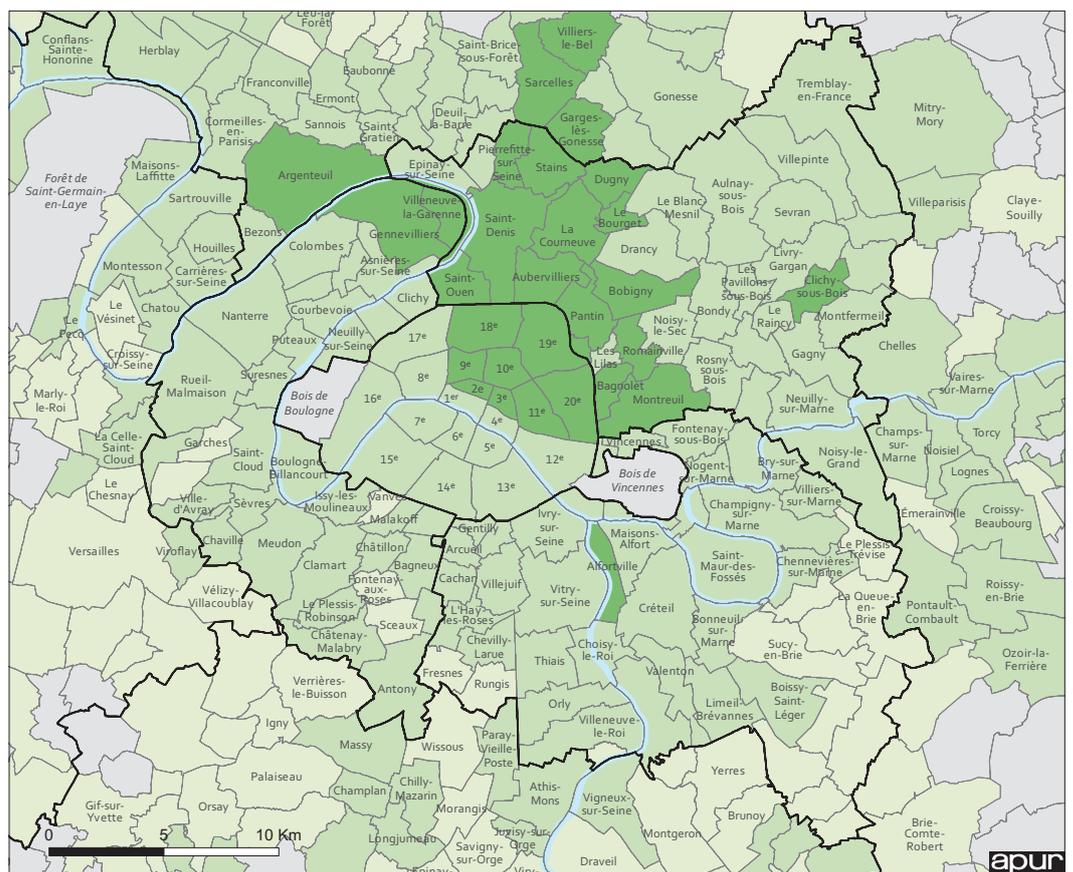


Sources : Dares, Pôle emploi

2013



2008



Indice de chômage des personnes de 50 ans ou plus

Part des demandeurs d'emploi de 50-64 ans (*), parmi les actifs résidents de 50-64 ans

- plus de 20 %
- de 15 à 20 %
- de 10 à 15 %
- de 5 à 10 %
- moins de 5 %

(* inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B ou C. Les communes dont les données ne sont pas disponibles apparaissent en gris.

Sources : Pôle Emploi, traitement Insee - au 31/12/2008 et au 31/12/2013, Recensement de la Population (Insee) - 2009 et 2012

Un taux de chômage qui a rejoint celui des autres tranches d'âge

En 2008, les séniors étaient beaucoup moins touchés par le chômage que les autres catégories d'âge. Alors que l'indice de chômage³ était de 10,8 % en 2008 pour l'ensemble de la population active de ces quatre départements, il était de 8,3 % chez les 50-64 ans soit 2,5 points en dessous.

Les années 2008-2013 ont effacé une grande partie de cet écart, l'indice de chômage des 50-64 ans était de 14,8 % à Paris et petite couronne réunis en 2013, ayant presque rattrapé celui des autres catégories d'âge (15,4 % pour l'ensemble des classes d'âge). Aucun département n'échappe à ce mouvement.

À Paris, l'indice de chômage des séniors dépasse de plus en plus nettement celui des

jeunes de moins de 24 ans. Ce n'est pas le cas dans les départements de la petite couronne où l'indice de chômage des jeunes reste plus élevé que celui des séniors.

Un chômage en hausse pour des causes nationales et non locales

Dans les années 2000 l'arrivée aux âges de la retraite des générations du baby-boom, le vieillissement de la population et l'allongement des durées de vie ont conduit l'État à réorienter la politique de l'emploi avec l'objectif du maintien et du retour à l'emploi des séniors.

Cela s'est traduit par le recul de l'âge minimal de dispense de recherche d'emploi qui a été progressivement relevé de 57 ans à 60 ans, à partir du 1^{er} janvier 2009 et, par la fermeture complète de ce dispositif, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Puis, est intervenue la réforme de 2010 avec le relèvement de l'âge légal de départ en retraite à 62 ans. Enfin, la suppression de plusieurs dispositifs de pré-retraite entre 2003 et 2011 a entraîné un effet report sur le chômage.

Ces mesures ont fermé les conditions d'accès à la retraite. Elles ont favorisé l'emploi mais aussi une progression continue du chômage des séniors. La crise économique de 2008 a contribué à l'augmentation du nombre de séniors inscrits à Pôle Emploi.

À Paris et en petite couronne, des séniors particulièrement diplômés et qualifiés

Par comparaison avec les données régionales, les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus constituent une population fortement diplômée et qualifiée. Ceux qui ont un diplôme supérieur ou égal à bac+2

représentent 31 % des séniors au chômage et jusqu'à 42 % à Paris (moyenne régionale: 28 %). De même le haut niveau des qualifications ressort à travers la proportion de cadres: 23 % des séniors au chômage sont des cadres et jusqu'à 32 % à Paris (moyenne régionale: 21 %).

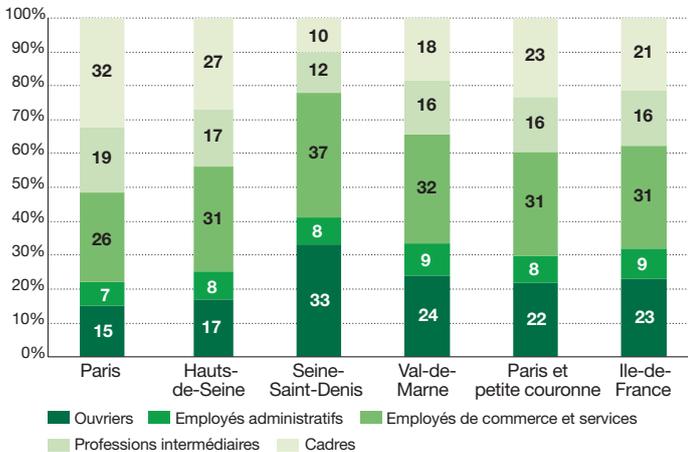
3- rapport entre les demandeurs d'emploi (cat. ABC) et la population active de 15 à 64 ans (Insee, recensement)

Indice de chômage des 15-64 ans en 2008 et en 2013

	Indice de chômage 2008				Indice de chômage 2013			
	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	15-64 ans	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	15-64 ans
Paris	8,5	13,0	9,3	11,7	11,1	16,1	15,3	15,4
Hauts-de-Seine	9,9	9,2	7,0	8,8	12,9	12,6	12,5	12,6
Seine-Saint-Denis	14,3	13,5	9,7	12,7	20,0	20,0	18,7	19,7
Val-de-Marne	11,0	9,7	6,6	9,1	15,7	14,1	12,7	13,9
Paris et petite couronne	10,8	11,6	8,3	10,8	14,7	15,7	14,8	15,4
Grande couronne	11,9	8,8	6,0	8,5	17,2	13,0	11,3	13,1
Île-de-France	11,3	10,4	7,3	9,8	15,9	14,6	13,3	14,4

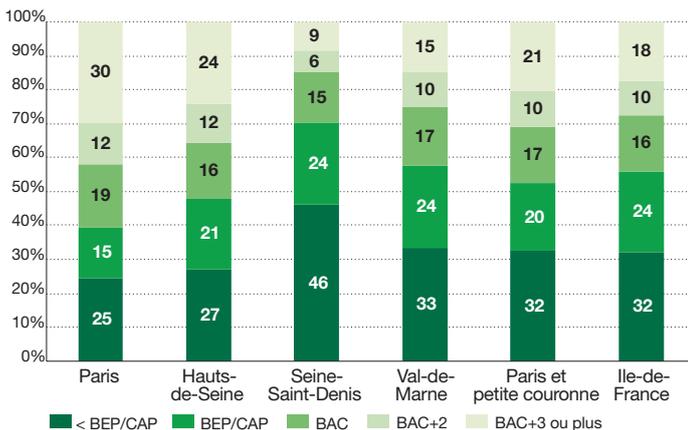
Sources : Demandeurs d'emploi des catégories A, B, C Pôle Emploi-Dares 2008 et 2013; population active de 15-64 ans recensement 2009 et 2012

Répartition des demandeurs d'emplois ABC de 50 ans et plus en 2014 selon le niveau de qualification



Source directe Ile-de-France

Répartition des demandeurs d'emploi ABC de 50 ans et plus en 2014 selon le niveau de diplôme



Source directe Ile-de-France

Une faille qui s'élargit

D'un côté l'État pousse à des départs en retraite de plus en plus tardifs, de l'autre les entreprises qui réduisent leurs effectifs continuent de cibler les séniors parce qu'ils sont les mieux rémunérés du fait de leur expérience et des dispositifs d'ancienneté. Pris dans une faille qui s'élargit, un nombre croissant de salariés de 50 ans ou plus se retrouvent sans emploi sur des périodes de plus en plus longues. C'est une tendance lourde qui ne semble pas pouvoir s'inverser tant que le contexte n'est pas celui d'une baisse significative du chômage global.

Les chômeurs séniors se caractérisent par une diversité des situations en termes d'employabilité et par un haut niveau d'isolement professionnel et socio-familial.

Les uns sont d'anciens cadres dirigeants, d'autres sont sans qualification et maîtrisent mal le français. Les uns sont familiers des outils informatiques, d'autres pas du tout.

Les chômeurs séniors ont en commun des liens distendus avec leurs réseaux professionnels, ce qui peut se doubler d'une situation personnelle et familiale perturbée par la perte de l'emploi.

Quelles actions complémentaires à l'échelle d'une collectivité locale ?

Constatant que les plus de 50 ans sont la tranche la plus concernée par l'augmentation du chômage, communes et départements prennent des initiatives complémentaires de celles de l'État.

Être l'animateur des acteurs du territoire

Entre Pôle emploi, le PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'emploi) et les nombreux acteurs du monde associatif, les initiatives en faveur de l'emploi des séniors viennent d'horizons variés. La valeur ajoutée d'une collectivité locale est de faire vivre ce réseau, l'animer et renforcer la cohérence des initiatives.

Privilégier les approches individualisées telles que le parrainage ou le coaching

Selon l'expérience de Paris et de Plaine Commune (cf. annexe II), la démarche personnalisée est porteuse de résultats beaucoup plus tangibles que les initiatives tournées vers le grand nombre, type forum. Aider un chômeur sénior à retrouver un emploi implique une prise en compte fine de son expérience et de ses aptitudes mais aussi de l'aider à mettre en place la seconde partie de carrière, nécessitant parfois un transfert des compétences, une reconversion professionnelle. Pour les cadres séniors, population particulièrement représentée dans le chômage parisien, une prestation d'accompagnement à la conduite du changement par des coaches certifiés a permis de travailler sur les freins à la reprise d'emploi (comment faire le deuil de son emploi précédent (si nécessaire), retrouver une identité

sociale et professionnelle, faire émerger et valoriser ses compétences professionnelles, valider ses points forts au regard du marché du travail,..) et sur la mise en place de projets professionnels réalistes et ancrés. Les coachings individualisés ont eu un impact sur le nombre mais aussi sur la qualité des retours à l'emploi, ou à l'activité au sens large (créations d'entreprises, entrées en formation de reconversion,..) et bien supérieurs aux accompagnements à l'emploi « classiques », axés sur le seul projet professionnel.

Aller au-devant des entreprises et plus largement des acteurs économiques

Les OPCA⁴, les syndicats professionnels, les sociétés d'intérim sont intéressés par la cible sénior. Même si elles ne sont pas les plus nombreuses, il existe des entreprises qui privilégient le recrutement d'actifs séniors. Il est donc intéressant de les intégrer aux réseaux. Plus généralement la relation avec les entreprises est l'une des clés pour l'efficacité de l'insertion des chômeurs séniors.

Voir en annexe II, l'expérience des clubs d'entreprise qui viennent à l'appui des séniors.

4- L'Organisme Paritaire Collecteur Agréé par l'État est une structure associative à gestion paritaire qui collecte les contributions financières des entreprises dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de droit privé.

Annexe I : les dispositifs de l'État en faveur de l'emploi des séniors

L'État encourage l'embauche et le maintien des séniors dans l'emploi à travers des dispositifs spécifiques. En particulier:

- le « **contrat de génération** » favorise le recrutement en CDI de jeunes de moins de 26 ans parallèlement au recrutement ou au maintien dans l'emploi de séniors âgés de moins de 57 ans (ou recrutés à partir de 55 ans). Une aide financière vient soutenir les entreprises de moins de 300 salariés qui embauchent un jeune tout en maintenant un salarié de 57 ans et plus dans l'emploi (aide de 4000 euros), ou embauchant simultanément un jeune et un sénior de 55 ans

et plus (aide de 8000 euros). Les entreprises de 300 salariés et plus doivent négocier un accord Contrat de génération ou élaborer un plan d'action.

- le « **CDD sénior** » vise à favoriser le retour à l'emploi de demandeurs d'emploi proches de la retraite pour leur permettre de compléter leurs droits afin de bénéficier d'une retraite à taux plein. Sa durée maximale est de 36 mois contre 18 mois habituellement. Il s'adresse aux personnes de 57 ans et plus inscrites depuis plus de 3 mois comme demandeurs d'emploi ou bénéficiant d'un contrat de sécurisation professionnelle.

Pour le reste, c'est un CDD semblable aux autres.

- **Différentes aides** sont adaptées dans leur durée pour aider spécifiquement les demandeurs d'emploi séniors. C'est le cas notamment des **aides à l'embauche** (2000 euros) et **exonérations de charges** accordées aux employeurs qui recrutent un demandeur d'emploi de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation. Des nombreux rapports⁵ et études consacrés à la question du chômage des séniors, il ressort que la tranche d'âge des 55-59 ans est une variable privilégiée dans l'ajustement de l'emploi: les

entreprises se séparent d'abord de leurs séniors en profitant de l'existence de dispositifs publics d'indemnisation du chômage. Le système d'allocations-chômage fait en partie la soudure entre le temps de l'emploi et celui de la retraite. Par ailleurs les études pointent le manque d'accompagnement social des personnes qui n'ont aucune chance de retrouver du travail et le faible accès des séniors sans emploi à la formation.

5- Parmi d'autres: « Retour à l'emploi des séniors au chômage, rapport d'évaluation ». IGAS, juin 2013. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000593.pdf>

Annexe II : illustration des initiatives de collectivités locales pour le retour à l'emploi des séniors

Rosny-sous-Bois mise sur un partage des réseaux

La ville de Rosny-sous-Bois a créé en 2011 le Club emploi séniors, devenu le Cercle avenir séniors en 2015. Il s'agit d'un collectif d'hommes et de femmes de plus de 45 ans réunis sous l'égide du club travaille ensemble à leur retour à l'emploi, au travers d'échanges et de partage de réseaux. Le cercle est un vivier regroupant divers profils, de l'employé au cadre. Afin d'accroître la portée de l'action de ce collectif, la ville de Rosny-sous-Bois avec l'État et l'Union européenne, ont lancé

en mai 2014 un site internet à l'intention des chefs d'entreprise et des demandeurs d'emploi séniors. Cette initiative est conçue comme une plate-forme qui vise à faciliter la rencontre entre patrons et séniors. Ce site est aussi un outil d'information sur l'emploi des séniors et les activités menées localement. Les actions menées sont d'une part le partage d'informations, de conseils et d'expériences. D'autre part l'animation d'ateliers de développement personnel et

d'accompagnement au retour à l'emploi.

En 2015, 28 personnes ont fréquentées le club et parmi elles 17 personnes sont retournées en emploi ou en formation.

Au-delà de l'hébergement du site, le service emploi de la ville anime tous les jeudis matin un atelier en présence des membres du Cercle avenir séniors. Les thèmes sont construits en fonction des besoins. Afin de soutenir davantage

les membres vers le retour à l'emploi la ville a signé une convention avec le Club Face Seine-Saint-Denis en 2014 qui permet la mise en place de parrainages individuels (4 en 2015), d'entretiens conseils (2 en 2015), des visites d'entreprises (1 en 2015 avec 6 participants sur les métiers administratifs), des ateliers Techniques de Recherches d'Emploi (4 en 2015 avec 10 participants en moyenne).

www.cercle-avenir-senior.fr
(refonte du site en cours)

À Plaine Commune, coaching et job dating

La communauté d'agglomération Plaine Commune a mené, en partenariat avec la Maison de l'emploi et Pôle emploi, un plan d'action en 2011 « Initiative pour l'emploi des séniors » composé:

- d'un sas de coaching de 2 semaines centré sur les outils de recherche d'emploi et la prise de confiance en soi,

d'une formation de remise à niveau en bureautique de 159 heures,

- en amont d'un job dating (13 entreprises, 30 candidats).

Environ 6000 demandeurs d'emploi séniors ont été identifiés par Pôle emploi, principalement positionnés sur les métiers de l'aide à la

personne, du nettoyage et du secrétariat.

Les difficultés de mobilisation des entreprises sur ces profils, et pour celles qui ont participé au job dating, les freins pour obtenir les résultats finaux des entretiens, ont conduit à ne pas renouveler l'action, malgré le besoin de ces publics.

Toutefois, Pôle emploi continue de sensibiliser les entreprises aux mesures d'aide liées au recrutement de séniors.

PLAINE COMMUNE
Direction Emploi Insertion -
Département Développement
Économique
21, rue Jules Rimet - 93210
Saint-Denis

À Paris, coaching et parrainage

Des approches individualisées telles que le parrainage ou le coaching sont mises en œuvre par FACE Paris. Ce club d'entreprises, créé en juin 2006 à l'initiative d'entreprises volontaires et soutenu par la Ville de Paris, rassemble des entreprises de toute taille et tout secteur d'activité. Comment passer de l'ère de l'exclusion des séniors à celle de leur employabilité ? C'est l'orientation qui guide la mission 45+, son action vise à

mettre en valeur les compétences des personnes de plus de 45 ans, auprès des entreprises en quête de personnels expérimentés. Le rôle de la mission 45+ est aussi d'accompagner les séniors pour stimuler leurs démarches proactives et les inciter à se positionner comme offreurs de compétences.

Méthodologie :

- une sélection des candidats de plus de 45 ans, volontaires et inscrits à Pôle Emploi,
- une programmation de 2 à 3

ateliers par mois constitué de groupes de 10 à 12 personnes,

- des séances de coaching sur les projets professionnels, les stratégies de prospection du marché caché, les analyses des besoins « dormants » des entreprises,
- des mises en place de parrainage individuel et validation des compétences par les « parrains/marraines »,
- des immersions en entreprises pour soit valider un projet professionnel, soit pour

découvrir un nouveau métier, ou encore pour initier une démarche de recrutement.

En 2014, 210 candidats ont été reçus en présélection et 96 ont intégré le programme. L'âge moyen des candidats était de 53,5 ans avec une proportion femmes/hommes équilibrée. Cette mission a permis le retour à une activité pérenne de 62 % des candidats.

face-paris.org

À Est Ensemble, renforcer l'estime de soi

La Communauté d'agglomération Est Ensemble apporte tous les ans son aide à des projets innovants de soutien à l'emploi, de formation et d'insertion. Pour l'année 2014/2015, 13 projets ont été retenus dont :

La compagnie Grain de sel : cette compagnie de théâtre développe des actions et activités dans le domaine culturel et du spectacle vivant. Elle anime entre autres des interventions en direction des demandeurs d'emploi afin de les redynamiser et favoriser leur insertion

sociale et professionnelle. Le projet « Si senior! » propose un accompagnement sur-mesure à un groupe de demandeurs d'emploi de longue durée séniors afin de favoriser leur développement professionnel et personnel. Différents modules sont proposés, pour travailler la présentation de soi et de son parcours, la projection dans l'avenir, mais aussi pour s'exercer à l'entretien d'embauche et se confronter aux préjugés des recruteurs sur les séniors.

L'association La Boucle a pour

objet de créer des lieux de rencontre et d'information entre chômeurs et non chômeurs, d'informer sur les possibilités d'emploi dans la région et d'instaurer une nouvelle solidarité active pour l'emploi. Le projet « Les ateliers du changement » consiste à créer des démarches pédagogiques innovantes en faveur des demandeurs d'emploi en favorisant la confiance et l'estime de soi et en partageant le vécu du chômage avec d'autres. L'objectif de ce module est de former un groupe de conseillers

d'insertion afin qu'ils puissent par la suite la mettre en œuvre au bénéfice des publics séniors.

Depuis 2012, 40 projets ont été financés et près de 1200 personnes en ont bénéficié.

*EST ENSEMBLE
Direction de l'emploi, de la formation et de l'insertion
Pôle stratégie et partenariat
100, avenue Gaston-Roussel
93232 ROMAINVILLE Cedex*

En Île-de-France, des clubs d'entreprises à l'appui des séniors

Les CREPI (Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion) sont des associations à but non lucratif créées en 1993. Leur objet social est de permettre le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées. Le CREPI Ile-de-France, depuis 1997 réunit des entreprises des départements franciliens, comptant 26 zones d'emploi en collaboration étroite avec les institutionnels locaux (communauté d'agglomération...), les acteurs de l'insertion (PLIE, Missions locales...) et son

réseau d'entreprises. Il favorise également les rencontres entre entreprises et personnes en recherche de solution professionnelle. En partenariat avec la ville de Paris, le CREPI Ile-de-France a proposé entre 2013 et 2014, à 20 séniors parisiens non-cadres, une aide au changement et à la reconversion professionnelle. L'objectif de cette action est de préparer les candidats aux entretiens d'embauches, de valoriser leur parcours et de les aider à se constituer et mobiliser

un réseau. Ce travail s'est effectué en ateliers et avec le soutien d'entreprises.

Sur les 20 personnes en décembre 2014 on dénombre 12 solutions positives (dont 4 CDI, 5 CDD, 1 en intérim, 1 en formation et 1 contrat aidé).

Autre action envers les cadres séniors, entre fin 2014 et début 2015, le CREPI Ile-de-France a proposé à 20 cadres séniors des Hauts-de-Seine, une aide au changement et à la reconversion

professionnelle. L'objectif était de permettre aux candidats d'identifier leurs compétences, les freins à leur recherche d'emploi, de mieux connaître les attentes de l'entreprise, et de mieux se projeter dans le futur. Ce travail s'est effectué en ateliers et avec des visites d'entreprises.

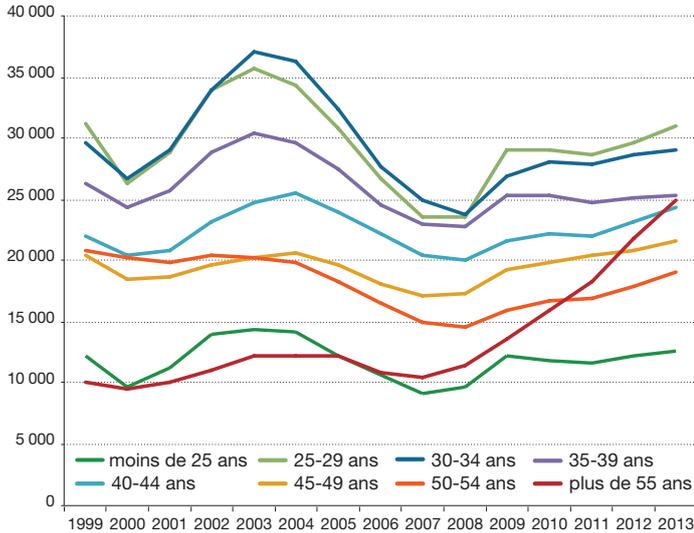
Sur les 20 cadres séniors, 11 ont trouvé une solution positive.

<http://www.crepi.org/fr/ile-de-france.html>

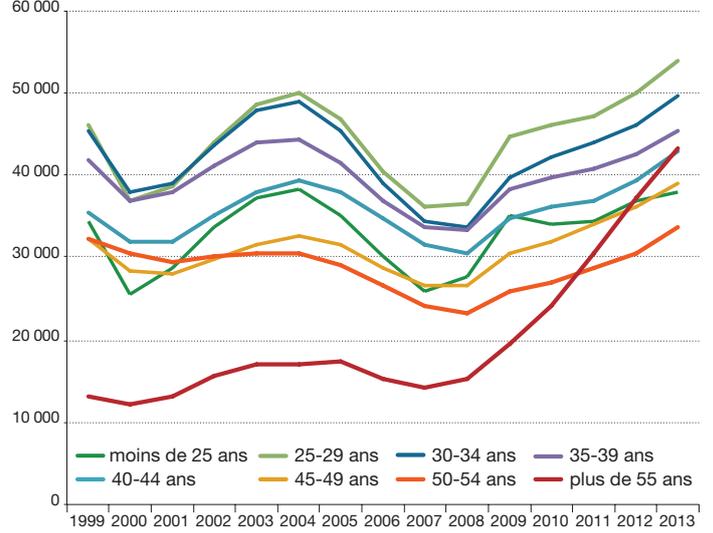
Annexe III : évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC selon l'âge et le sexe à Paris et en petite couronne

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC selon l'âge

À Paris

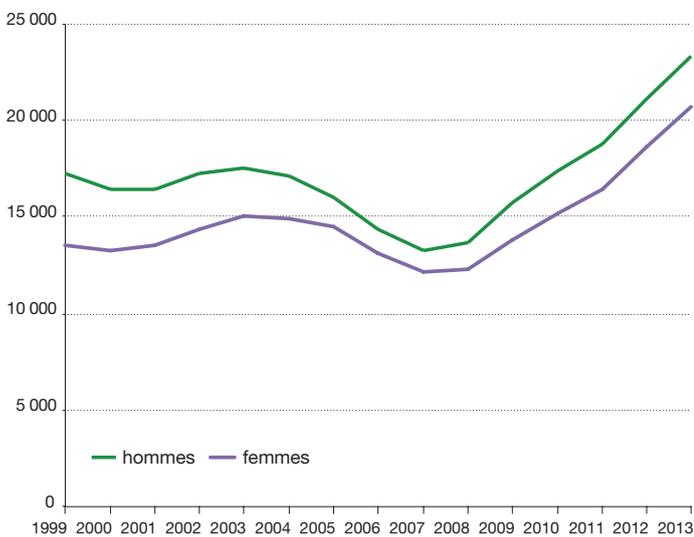


En petite couronne

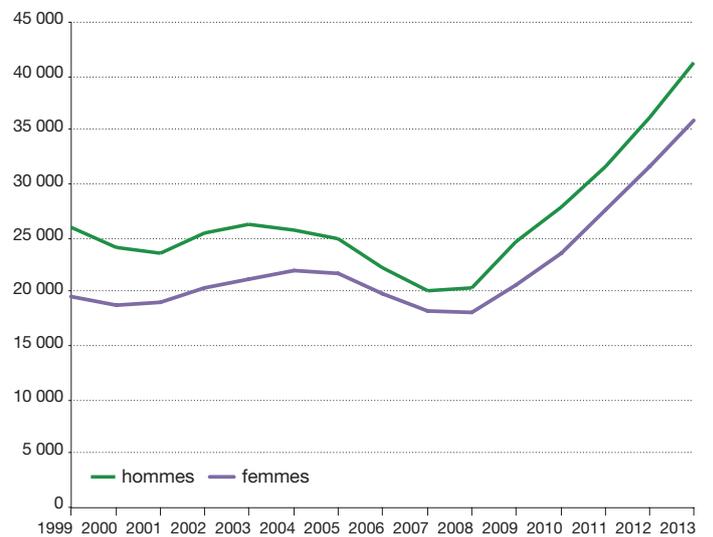


Évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC selon le sexe

À Paris



En petite couronne



L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la DRIEA, l'Insee, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France, la Régie Autonome des Transports Parisiens, Paris Métropole, la Société du Grand Paris, Eau de Paris, la communauté d'agglomération d'Est Ensemble, l'Epaupif, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, Ports de Paris, la communauté d'agglomération Seine-Amont, le SIAAP, le SIFUREP, le SIPPAREC, SNCF Immobilier, le STIF, le Syctom et la Mission de Préfiguration de la Métropole du Grand Paris.



Directrice de la publication

Dominique ALBA

Note réalisée par

Guylène RANDAL

Sous la direction de

Audry JEAN MARIE

Cartographie

Anne SERVAIS

Mise en page

Apur

www.apur.org